

Cochez dans le tableau ci-dessous si les types de salaires énoncés sont soumis à l'AVS ou non

Types de salaires	A V S	
	Soumis	Pas Soumis
Remboursement de frais (remboursement des débours) aux employés à l'hauteur de 150.- francs		
Allocation de paternité versée à l'employé		
Bon d'achat d'un montant de 1,000.- francs pour la 10e année de services		
Indemnité journalière d'accident d'un montant de 3,800.- francs		
Honoraires de 2,200.- francs par an pour chargé de cours		
Allocation familiales d'un montant de 200.- francs		
Paiement de l'indemnité de vacances en cas de départ		
Salaire mensuel de 1,000.- francs de la collaboratrice de 65 ans		
Bonus d'un montant de 5,000.- francs		